# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1892. 66me Année

**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.**
Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 18 NOVEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

## BISMARCK.

Nous lisons, dans le *Temps* du 5 novembre:

Une dépêche nous a apporté, hier, un court résumé d'une entrevue que le docteur Hans Blum vient d'avoir avec le prince Bismarck, à Varzin, et dont les *Dernières nouvelles*, de Leipzig, publient le compte rendu.

On se rappelle que l'ex-chancelier a dit que l'Allemagne n'avait pas à craindre, pour le moment, une attaque venant de la France et de la Russie, et que, par conséquent, le nouveau projet de loi militaire, tendant à augmenter, d'une façon exorbitante, l'effectif de l'armée allemande, était inutile. Il a ajouté:

Le vainqueur de la prochaine guerre sera celui qui gagnera les deux ou trois premières batailles. La chose essentielle est donc d'avoir un bon commandement et une tactique supérieure à celle de l'ennemi. Ces deux choses ne s'acquièrent pas par l'augmentation exagérée des effectifs.

La direction de l'armée allemande n'a qu'une chose à faire: c'est d'augmenter le nombre des officiers et des sous-officiers. Cette augmentation doit être accordée par le Reichstag, s'il trouve moyen de couvrir les frais qui en résulteront, sans écraser les contribuables.

Le prince Bismarck a insisté sur les dispositions pacifiques de la France actuelle, et sur la confiance que l'on peut avoir dans le maintien de la paix, pour de longs mois. En rappelant les dangers que l'avènement au pouvoir du général Boulanger aurait fait courir à la paix, il a raconté l'anecdote suivante, dont la date remonte au commencement de 1871, alors que Gambetta mettait tout en œuvre pour retarder la signature des préliminaires de paix.

Un bonapartiste connu vint trouver le prince, se déclarant prêt à aller à Bordeaux pour assassiner Gambetta. Il ajouta qu'après qu'il l'aurait tué d'un coup de revolver, il commanderait aux domestiques: Jetez-le dehors. Après quoi, il s'emparerait du gouvernement sans coup férir, et rappellerait l'empereur avec l'aide de six personnes résolues. Il se faisait fort de profiter de la première surprise pour mettre ce plan à exécution.

Le prince refusa, bien qu'il crût la réalisation du projet possible, parce qu'il estimait et estime encore que n'importe quel régime monarchique en France met plus en danger la paix avec l'Allemagne, que la République: une monarchie conclurait plus facilement des alliances avec des Etats monarchiques, spécialement avec la Russie. Une monarchie renferme plus de matières inflammables pouvant donner lieu à une conflagration. D'autre part, les hommes d'Etat républicains ne se risqueront pas aux hasards d'une guerre, parce qu'ils savent fort bien que le premier général victorieux serait acclamé dictateur et les mettrait à la porte.

Revenant sur la question financière soulevée par le projet de loi militaire, M. de Bismarck a dit qu'il était impossible de se procurer les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses qu'entraînerait l'adoption de ce projet. L'augmentation formidable des impôts provoquerait le mécontentement de l'Allemagne tout entière et nuirait gravement à l'idée monarchique.

Toutefois, M. de Bismarck n'ira pas au Reichstag pour y développer les raisons qui, selon lui, s'opposent à l'adoption du projet. Il a répété, à ce propos, ce qu'il avait déjà dit dans son entretien avec M. Maximilien Harden sur la répugnance qu'il aurait à faire de l'opposition à l'empereur et roi, puisqu'il porte l'uniforme d'officier du roi.

En terminant, le prince a fait quelques révélations historiques intéressantes.

Il a raconté comment, en 1862, il avait décidé le vieux roi Guillaume, prêt à abdiquer, à tenir bon et à résister à la majorité libérale.

Il a expliqué, également, qu'en 1866, la Prusse n'annexa pas le royaume de Saxe, parce que l'Autriche menaçait, dans ce cas, de continuer la guerre. Le roi Guillaume voulait seulement prendre certaines provinces à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse électorale, et laisser ces Etats subsister ainsi.

M. de Bismarck, confiant en la loyauté du roi de Saxe, lui laissa son royaume intact, mais exigea la suppression pure et simple du Hanovre et de la Hesse électorale, qui auraient toujours été des foyers d'agitation contre la Prusse.

Enfin, passant à l'assertion de la *Revue allemande*, qu'en 1875 il méditait une attaque contre la France, M. de Bismarck a dit que le maréchal de Moltke et l'état-major général désiraient, en effet, à cette époque, prendre l'offensive contre la France.

C'est alors que lui, Bismarck, réussit à faire que l'empereur invitât l'état-major à ne pas se mêler de la politique étrangère.

L'envoi de M. de Radowitz à Saint-Pétersbourg avait aussi pour but de mettre fin à un autre abus: le prince Gortschakof avait pris l'habitude de télégraphier à M. de Bismarck, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Allemagne et aux frais de la Prusse, toutes sortes de questions indiscrètes. Le chancelier russe cherchait à le noircir dans l'esprit du tsar, à le représenter comme un trouble-paix, tandis qu'avec l'aide de l'ambassadeur de France, comte de Gontaut Biron, Gortschakof se donnait l'air d'être lui-même celui qui aurait maintenu cette paix alors tant appréciée des Français.

Dans son entrevue avec le tsar, le 10 mai 1875, M. de Bismarck se serait plaint des façons déloyales du prince Gortschakof, qui visait à se faire ainsi passer pour l'homme auquel l'Europe était redevable de son repos, et le tsar lui aurait répondu: "Vous savez bien qu'il est fou de vanité."

Jusqu'au congrès de Berlin, la confiance et la bienveillance de l'empereur Alexandre l'emportèrent dans la balance sur l'aversion du prince Gortschakof. Il en était de même dans le peuple russe en général.

Ce fut seulement après le congrès que la haine de l'Allemagne s'empara d'une partie de la Presse russe.

LES DÉJECTIONS DES POULES.— La plupart du temps, les déjections des poules ne sont enlevées que rarement—tous les six mois ou tous les ans, même. Ces déjections dégagent des gaz nuisibles à la santé des volailles; puis, un beau matin, le choléra des poules se déclare.

Pourquoi ne s'occupe-t-on pas davantage des fientes de volailles?

Parce qu'on ne sait pas assez ce que le guano d'une poule peut rapporter.

Or, l'expérience a été faite: une poule de bonne grosseur produit, en une nuit, 54 gr. de guano. Un troupeau de 100 têtes rapportera donc, par nuit, 5,400 kg. d'excellent guano, qui, estimé seulement à 10 fr. les 100 kg. représentent 54 centimes, ou 197 fr. par an—soit 1,97 fr par tête.

Une même quantité de guano est encore produite, pendant le jour, par les volailles, qui le répandent dans les parquets ou autour de la ferme.

Pour tirer le plus grand profit de ce guano, il faut le relever, tous les matins, dans les poulaillers, et le déposer dans de vieux tonneaux, par couche de 5 à 6 cm qu'on recouvre de 1 ou 2 cm de plâtre. Ainsi traité, on le conservera longtemps, pour en fabriquer, avant l'emploi, un engrais de grande valeur, pouvant, parfaitement, remplacer le guano du Pérou.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take BROWN'S IRON BITTERS. It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

## LOUISIANE.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 12 novembre:

Encore une semaine de temps favorable à la roulaison. Aussi, les planteurs vont-ils rapidement de l'avant, et activent-ils leurs travaux.

Le colonel St-Martin qui a perdu, l'an dernier, considérablement, par suite de l'inondation de ses cent acres de batture, espère finir, le 25, après avoir fait 350 boucauts de sucre.

—Sur Belle Alliance, le rendement est tombé, la semaine dernière, de 145 livres à 133; mais on suppose que c'est l'effet de la gelée et des froids que nous avons eu, depuis lors. Il est probable que les chiffres du rendement remonteront bientôt.

Sur Evan Hall, un des moulins, l'ancien, a perdu un de ses cylindres, ce qui a occasionné la suspension de la plupart des travaux.

Il est survenu, sur cette propriété, plusieurs accidents qui ont ralenti les opérations de la sucrerie. Le rendement n'a pas changé, depuis notre dernier rapport; il est toujours de 137 à 40 livres, la tonne.

Belle Terre est arrivée à faire 149 livres à la tonne; mais la moyenne, jusqu'à date, est de 131 livres.

M. L. M. Soniat nous a envoyé un magnifique échantillon de bagasse, provenant de sa propriété de Cedar Grove, paroisse Iberville. A en juger par l'état de cette bagasse, il n'est pas étonnant que les deux moulins à triple cylindre, produisent une aussi belle extraction. Les chiffres que l'on nous a transmis, représentent un rendement véritablement phénoménal. Nous les publierons en temps et lieu.

M. J. Lebermuth, de St-Jacques, nous dit que, sur Salsburg, sa propriété, le rendement est aussi satisfaisant qu'il pouvait le désirer. Les souches ont donné 18 1/2 tonnes, l'acre. Il a commencé à travailler son plant que depuis quelques jours, et il compte sur un rendement de 25 à 27 tonnes l'acre. Jusqu'à samedi, la moyenne du rendement, à la tonne, a été de 128 livres; celle de la semaine dernière avait été de 141 livres.

Tout va bien sur cette habitation, et le "cutter" Ross fait merveille. M. Lebermuth espère finir, le 15 ou 20 décembre, si le temps que nous avons continue.

Sur Armant et St-James, paroisse St-Jacques, voici les résultats obtenus:

Armant.—Tonnage, 28,8; sucre à la tonne, 139,20 la tonne; sucre à l'acre, 4,004 livres; tonnes roulées par jour, 313; extraction, 73,01 pour cent.

—Raffinerie St-James—Tonnage, à l'acre, 22,9; sucre, à la tonne, de cannes, 135,41, livres; sucre, à l'acre, 3,513 livres, tonnes roulées par jour, 253,3; extraction, 74,18, pour cent.

—Les cannes que l'on vient de travailler sur Armant, proviennent d'une terre noire, dure, que l'on avait abandonnée, il y a quelques années, parce qu'on la croyait impropre à la culture de la canne.

Cette propriété a plus d'un million de livres de sucre déjà pesées, et compte sur deux autres millions ou plus à rouler encore. Ce résultat étonnant prouve que M. Tucker, à qui l'on l'on avait prophétisé un insuccès complet, avait parfaitement raison. Il vient de remporter une victoire éclatante.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 12 novembre:

La sucrerie de M. J. Lejeune, tout près de notre localité, travaille jour et nuit, et fait un très bon sucre, "open kettle."

Le rendement, chez M. Bourgeois, habitation Stonewall, est d'environ 2 1/2 [illegible] chiffres des autres habitations; mais nous savons que la canne est très belle; avec un beau temps, nous pouvons avoir une forte récolte.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 12 novembre:

Les lois de la Louisiane, en ce qui concerne les levées, fourmillent d'iniquités et d'injustices; ainsi, le propriétaire riverain donne sa terre pour faire un chemin qui sert à tout le monde; il lui faut, de plus, entretenir le chemin, et quand le fleuve fait quelques trouées qui le mettent en danger, arrivent les ingénieurs qui tracent une nouvelle levée, sans égard à la propriété qui devrait être respectée. Prenons, pour exemple, la levée de la Pointe Coupée, qui s'étend de la propriété de M. B. Cambre à celle du juge Semple. La levée pourrait durer encore deux bonnes années. Mais les ingénieurs viennent de tracer une nouvelle levée qui détruit toutes les maisons et nécessite leur transport, avec barrières, jardins, et appentis à un mille en arrière.

La levée de la Pointe Coupée protège la Fausse Rivière, l'Ile, une grande partie du Chenal et 9 paroisses. Les habitants de cette paroisse qui sont pauvres, doivent être tout à fait ruinés pour sauver d'autres localités, outre la leur. Est-ce juste? Quand il s'est agi de protéger la ville et d'exproprier les riverains à Carrollton, la législature a voté une taxe pour les indemniser des pertes qu'ils éprouvaient. C'était équitable. Nous sommes dans le même cas. Pourquoi n'en pas faire autant à notre égard?

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, de 12 novembre:

Il n'y a pas eu d'ouragan, cette année, aux Jésuites; par conséquent, la récolte de riz a été très abondante. La conséquence, c'est que les prix de vente sont très bas et qu'ils ne couvrent pas les prix de revient.

Un de nos amis de Jump nous disait, récemment, que le plus grand bonheur qui lui soit arrivé, cette année, c'est que son riz a été totalement détruit par les crabes, au commencement de la saison Cela lui a épargné des dépenses qui n'auraient jamais été couvertes par la vente.

La *Sentinelle*, Thibodeaux, paroisse Lafourche, du 12 novembre:

Les froids de cette semaine ont fait très peu de mal; en revanche, ils ont fait beaucoup de bien à la canne; ils ont arrêté la végétation et augmenté la matière saccharine dans la canne.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 12 novembre:

Le froid et l'humidité ont arrêté tous les transports du riz, cette semaine. Aussi en avons-nous reçu excessivement peu.

La raffinerie Rose Hill a commencé en roulaison, jeudi.

Un de nos marchands a reçu, cette semaine, le compte de la vente de 10 sacs de riz qu'il avait envoyés à la Nouvelle Orléans. Sait-on ce qu'il lui en revient net? $3,88. C'est véritablement lamentable.

—Voici qui peut donner une idée de la fertilité du sol de la paroisse Vermilion et ce que peut rapporter la culture du maïs:

M. Adam Boudreaux, qui habite sur la rive est du bayou, a obtenu, d'un acre et demi, une valeur de $50 de produits. Il a vendu pour $25 de maïs. Il lui en reste, au moins, une valeur de $10 à $12. De plus, il a vendu $14 de pois récoltés sur cette même petite pièce de terre. Qu'on dise, encore, que ces cultures ne valent pas celle du coton.

Notre chemin de fer sera achevé, sous peu; alors les conditions de la vie seront tout à fait changées, ici, et nos terres doubleront de valeur.

**Jouissant de la confiance publique depuis 1839.**

Pourquoi courir les risques de devenir poitrinaire, lorsque vous avez sous la main un remède sûre et qui vous guérira rapidement?

Nous voulons parler du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

Son succès a été admis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérée, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le crachement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. Laboratoire 52 rue Bienville, N.-O.

## Le crime de Versailles, France.

L'*Autorité* nous apprend qu'on connaît, enfin, la vérité sur les circonstances qui ont entouré l'assassinat de M. Guiraud.

On se rappelle que, dans la nuit du 25 au 26 juin dernier, M. Guiraud était frappé, avenue de Paris, en face des cuisines de la caserne du génie, d'un coup de couteau formidable, qui coupait la sixième côte et transperçait le cœur de part en part.

On n'a pas oublié qu'un sinistre voyou, Calibot, arrêté le lendemain, s'efforçait de justifier son crime en disant qu'il avait frappé Guiraud pour se soustraire à des propositions inavouables.

Cette version parut tellement invraisemblable au juge d'instruction qu'il obtint que Calibot ne comparût pas aux assises de la session de juillet,—afin qu'un supplément d'instruction permît à la justice de découvrir le véritable mobile du crime.

Cependant, depuis près de quatre mois que Calibot subissait la prison préventive, il n'avait pas varié un jour dans ses déclarations et s'en tenait obstinément à son premier système de défense.

C'est dans ces conditions qu'il devait comparaître, la semaine dernière, devant le jury versaillais.

Mais l'affaire a été remise à une autre session.

Enfin, Calibot s'est décidé à parler, et aujourd'hui ses deux complices sont sous les verrous.

Voici, sommairement résumé, ce qui s'est passé. Calibot, en sortant de la Petite Place, vers une heure du matin, rencontra, aux abords de ce lieu mal famé, deux de ses "copains," appartenant, comme lui, à cette bande de précoces malfaiteurs connue à Versailles sous le nom de "la Tierce." L'un d'eux était un souteneur des plus dangereux, nommé Porte-Lessy, et porte le surnom de "Barbet." Il a vingt-six ans, est d'une taille élevée et bien découplé. L'autre complice, âgé de dix-neuf ans, qui s'appelle Legall, répond au sobriquet de l'Haricot.

Donc, le Barbet et l'Haricot abordèrent Calibot et lui dirent:

—Tu sais, y a de la galette pour ce soir, si tu veux nous aider....

—Alors, quoi? répliqua Calibot.

—C'est pour "faire un Breton". (Dans l'argot de la Tierce, "faire un Breton", signifie assommer en passant pour le voler.)

—Merci! dit Calibot. J'habite avec la mère et je ne voudrais pas me faire pincer.

—T'es bête, dit le Barbet. Je connais un type: c'est Guiraud, le premier employé à M. Zoursa, le distillateur de la rue d'Anjou, qui a toujours des cents francs sur lui.... C'est samedi; nous le trouverons sûrement avenue de Paris, à cette heure; c'est le moment qu'il rentre chez lui, rue de l'Orangerie, 54.

—Eh ben alors! dit Calibot.

—Voilà. Nous n'avons plus de galette, et il nous en faut.... Nous allons te montrer Guiraud, qui ne se défiera pas de toi, parce que t'es tout gosse.... Tu lui demanderas une cigarette et, pendant qu'il frottera son allumette, tu lui f.... un bon coup de couteau en pleine poitrine.... C'est dit? Nous partagerons avec toi le poignon.... Si t'étais pincé, malheureusement, nous donnerions ta part à ta mère,—sans dire....

—Eh ben, vrai, dit Calibot, j'aime mieux pas....

—Alors, tu vas avoir affaire à nous, dirent les deux assassins.

—Allons, dit Calibot, j'y vais tout de même.

—A la bonne heure! Nous, nous allons faire le guet. Tape seulement au bon endroit et nous nous chargerons de reste!

Ainsi fut fait. Guiraud, sans défiance en présence d'un tout jeune homme, presque un enfant, donna la cigarette demandée et, pendant qu'il se penchait un peu en avant pour frotter l'allumette [illegible] le coup de couteau dont il mourait quelques instants après.

Calibot s'enfuit aussitôt vers ses complices, cachés derrière les arbres de l'avenue de Paris.

—C'est fait! leur dit-il. Je me sauve....

—Va-t'en. Ça nous regarde à présent

Le Barbet détacha l'Haricot pour fouiller la victime, pendant que lui-même faisait le guet.

Pendant que l'Haricot explorait les poches de Guiraud, le Barbet fit entendre un coup de sifflet d'alarme.... C'était un fiacre qui venait de déboucher de la place d'Armes, vers l'avenue de Paris.

L'Haricot ne broncha pas. Il suspendit ses explorations dans les poches de la victime; mais il n'eut garde de s'enfuir pour donner l'éveil au cocher du fiacre. Cependant, des noctambules survenant, toujours signalés par les coups de sifflet du Barbet, force fut aux deux assassins d'abandonner leur proie.

Ils n'eurent à se partager que neuf francs, trouvés dans les poches du gilet de la victime. Calibot n'a jamais reçu sa part.

Ajoutons que le Barbet et l'Haricot ont tout avoué.

## FRANCE ET ESPAGNE.

Le Livre jaune distribué, récemment, aux membres des Chambres françaises, et qui est relatif aux négociations douanières entre la France et divers pays, s'arrête au 1er octobre. Depuis lors (nous informent nos journaux de Paris, du 4 novembre), M. le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne à Paris, a adressé à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, la lettre suivante, qui résume les pourparlers antérieurs et qui fixe l'état actuel de la question entre les deux gouvernements.

*Son Excellence le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne à Paris, à M. Ribot, ministre des affaires étrangères.*

Paris, le 3 octobre 1892.

L'étude contradictoire faite par les délégués français et espagnols a démontré que les tarifs des deux pays ont des défauts et que, pour qu'un développement des rapports commerciaux soit facile entre la France et l'Espagne, il faut arriver à des concessions de part et d'autre dans l'esprit des notes échangées entre nous au mois de mai et se retrouve dans le résumé des conférences que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 8 août.

Votre Excellence rend justice au gouvernement de Sa Majesté quand elle veut bien me dire qu'elle ne doute pas qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour donner satisfaction aux réclamations françaises. Vous n'ignorez pas que, dans ces derniers temps, le gouvernement espagnol a concédé par voie administrative l'entrée des porcs des Bouches-du-Rhone; que les Cortès, envisageant plusieurs intérêts, entre autres celui du commerce français, ont baissé les droits sur la morue; qu'elles étudient, avec le concours du gouvernement, la question des droits d'exportation du plomb argentifère: autant de preuves du bon vouloir que met l'Espagne dans ses relations avec ses nobles voisins des Pyrénées.

Qu'il me soit permis de signaler à l'attention de Votre Excellence que, pendant que mon gouvernement favorisait de cette manière les intérêts français, l'administration française, sans égard au tarif minimum, au moyen d'un changement de qualification, a augmenté les droits dont elle frappait, au commencement du régime actuel, des produits espagnols. Ainsi les bérets fabriqués dans le pays basque espagnol payaient 30 centimes par pièce qui vaut à peu près 80 centimes, et maintenant ils payent 50 centimes. Nous avons vu avec regret que la réciprocité n'existait pas dans les procédés des deux administrations.

Cependant le gouvernement de Sa Majesté persistait à étudier avec toute prévenance les observations que lui présentait le gouvernement de la République et qui pourraient contribuer à augmenter les rapports commerciaux entre l'Espagne et la France. Toujours prêt à remplir ses engagements du mois de mai, il était disposé à demander aux Cortès les autorisations nécessaires à cet effet, le cas échéant.

Mon gouvernement sera heureux de savoir que, ainsi que vous me faites l'honneur de me l'assurer, vous chercherez, de votre côté, à faciliter un accord entre les deux pays qui réponde aussi bien à leurs sentiments réciproques qu'à leurs véritables intérêts. Puisque la continuation de l'application pure et simple du tarif minimum français ne pourrait vous conduire à chercher à faciliter un accord déjà existant du côté français sur cette base d'après le *modus vivendi*, vous admettrez qu'un accord plus permanent exige autre chose que ladite application pure et simple, et, par conséquent, je ne doute pas que vous êtes disposé par juste réciprocité, dans le réel intérêt de ce qui a été convenu au mois de mai et a été étudié au mois de juillet, à demander, le cas échéant, les actes législatifs indispensables pour arriver à ce but si désirable d'étendre les bons rapports comme ceux entre les nations des deux versants des Pyrénées, par une tarification aussi égale que possible de part et d'autre.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

**Breuvage à la mode.**—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez vous jamais fait l'essai? Envoyez carte postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New-York."

## SUISSE.

Le gouvernement suisse—dit le *Journal des Débats*—va être, prochainement, privé du concours d'un de ses plus remarquables hommes d'Etat. M. N. Droz, membre du Conseil fédéral et chef du département des affaires étrangères, vient d'accepter la direction du bureau de l'Union internationale des chemins de fer, créé à la suite du dernier Congrès des transports par chemins de fer, et, en conséquence, il cessera de remplir ses fonctions au Conseil fédéral, à partir du 1er janvier 1893. Depuis quelque temps, déjà, on prêtait à M. Droz l'intention de se retirer de la politique active; on croyait même qu'il serait appelé à remplacer M. Borel à la tête du bureau international des postes, quand celui-ci mourut il y a quelques mois. Fatigué par le travail excessif des dernières négociations relatives au renouvellement des traités de commerce, il n'a pas cru pouvoir conserver plus longtemps la charge, devenue trop lourde pour lui, du département des affaires étrangères.

La carrière politique de M. Droz a été extraordinairement rapide: simple instituteur primaire dans un petit village du canton de Neuchâtel, il quitta sa classe pour prendre la rédaction du *National*, organe des radicaux du canton. Peu de temps après, il fut nommé membre du gouvernement neuchâtelois. Il accomplit, en cette qualité, dans l'organisation ecclésiastique du canton, une révolution très profonde, qui déchaîna contre lui de terribles orages. Sa politique fut alors hautement désapprouvée et énergiquement combattue par les hommes modérés. Heureusement, son élection au Conseil des Etats, presque immédiatement suivie de son élection au Conseil fédéral, vint le tirer, à temps, en 1875, de la mêlée des partis cantonaux. Il avait à peine trente et un ans.

Depuis lors, il n'a cessé de mériter l'estime et la sympathie de tous ses concitoyens. Tout entier dévoué à sa tâche, il s'est acquitté de ses délicates fonctions—d'abord, au département de l'agriculture et du commerce, puis au département des affaires étrangères, et comme président de la Confédération, avec un zèle, un tact, une habileté, et, au besoin, une fermeté qui lui ont valu, au dehors comme en Suisse même, une légitime réputation d'homme d'Etat. Tout le monde se rappelle avec quelle vigueur, quel sang-froid, lors du fameux incident Wohlgemuth, il a défendu, vis-à-vis de l'Allemagne, la dignité et l'indépendance nationales. Tous les diplomates qui ont entretenu des rapports avec lui—les représentants de la France entre autres—se sont constamment loués de sa courtoisie et de sa droiture. Aussi sa retraite, qui laissera un si grand vide au Conseil fédéral, sera-t-elle vivement ressentie par les gouvernements étrangers.

Qui va le remplacer au Conseil fédéral? Genève n'y a pas eu de représentant depuis vingt années, et il paraîtrait juste qu'un Genevois recueillît la succession de M. Droz. On parle de M. Lachenal, membre du Conseil national, qui a joué un rôle actif dans la campagne du référendum contre le nouveau tarif des douanes, et qui serait le candidat des radicaux. Ils pourraient difficilement porter leurs suffrages sur un homme sympathique. Mais le Centre libéral réclame avoir aussi quelque droit à être représenté dans le gouvernement fédéral, où le groupe catholique des Chambres a obtenu un siège l'année dernière. Et, dans ce cas, M. Ador, chef du gouvernement genevois, serait tout désigné. Son élection aurait la portée d'un grand acte de justice. Le vent souffle, en Suisse, à la représentation des minorités, non seulement dans les Assemblées législatives, mais aussi dans les Conseils exécutifs. Déjà plusieurs cantons ont des gouvernements mixtes formés d'hommes des principaux partis. Il serait [illegible] sement dans un pays où les passions intransigeantes ont longtemps dominé.

**Au restaurant.**

Un nouveau garçon reçoit les instructions du patron:

—Ah! j'oubliais! L'hiver vous aurez soin de donner les poissons suspects aux consommateurs qui vous paraîtront enrhumés du cerveau.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.
**GONZALES & LAUDUMIEY**
Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.
Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 31 fév—1an

JAUBERT.—Décédée à St-Jean-Baptiste, Lac., jeudi, 17 novembre 1892, à l'âge de 25 ans, OCTAVIE JAUBERT, épouse de T. Maria, native des Basses-Alpes, France.

AVVISO FUNEBRE.
Societa di Mutua Beneficenza Italiana.
Gli ufficiali e membri di questa Società, sono pregati d'assistere al interro del socio defunto ANGELO MIRTO, nativo di Monreale, Italia, all' età di 42 anni morto ieri novembre 17 1892. L'interro avrà luogo oggi alle ore 3 P. M. dall ultima sua dimora [illegible]
Per ordine del Presidente, G. ROCCHI. Il Segretario, R. ARIATTI.
18 nov—1f

**Grande Ouverture**
—DE LA—
"NEW ORLEANS PORTRAIT SOCIETY AND FRAME FACTORY",
207 rue Royale, coin Dumaine.
Nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous venons de faire l'ouverture de notre galerie, et invitons les dames à y venir voir les portraits au crayon et au pastel de personnes très connues à la Nlle-Orléans.
Nous sommes prêts dès maintenant à exécuter tous les travaux: CRAYONS, PASTELS, CADRES, etc., qu'on voudrait bien nous confier. Nous redorons les vieux cadres et retouchons les portraits détériorés.
A. DE MONTLUZIN, Secrétaire. J. E. RIVOIRE, Président. 13 nov—7f

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nlle-Orléans—Bureau No 54 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1892.—Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, entre midi et 2 P. M. pour vingt-cinq directeurs pour servir pendant l'année courante.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 13 nov—4 date

**F. ADRIEN BRUNET**
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence. 14 déc 91—1a

**J. B. JUNQUA,**
No 19 RUE ST-LOUIS, Près Decatur,
Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fine Champagne, Vins et Liqueurs.
—Spécialité de— Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies.
—Fabricant de— Sirops de Fruits de Choix.
16 oct—3f par sem—1a

# GRANDE OUVERTURE
—DE—
## MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.
# M. LION & Cie.,
## VETEMENTS CONFECTIONNES,
# Chapeaux, Articles de Toilette.
195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,
NOUVELLE-ORLEANS.

**QUELQUES MOTS AU SUJET DES GANTS CENTEMERI**
Nous avons été choisis seuls agents pour la vente de ce GANT de peau très recherché; et, en tous temps, en aurons un complet assortiment, nuances, longueurs et grandeurs. Demandez-nous par écrit notre liste de prix. Méfiez vous de la contrefaçon.
S. KUHN & SON, Les Gantiers. 131 RUE DU CANAL.
20 oct—3 m—dim mer sam

COMPAGNIE D'ASSURANCE
**LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.**
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt. L. U. Fallon. Leone E. Moore. C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire. J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire. 12 nov—91—1 an

**Compagnie d'Assurances PHŒNIX**
DE HARTFORD, CONN,
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

| | |
|---|---|
| Capital Comptant | $2,000,000 00 |
| Net surplus | 1,294,460 81 |
| Actif, valeur réelle | 5,676,306 79 |

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
**JULES TUYES,**
Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 20 mai—1 an

**LEON GODCHAUX,**
81 A 85 RUE DU CANAL.
Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de
BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE, Youman, Knox, Miller ou Dunlap, A deux tiers des prix ordinaires.
COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE, Pour Garçons, A des prix Exceptionnellement Modiques: A $2.50 et $5.00.
1er déc 91—1an—dim mer ven

**Compagnie d'assurances du Sun Mutual**
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé....$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892....1,619,000 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS D. FOUCHER.
18 juin—1 an

**TAPIS! TAPIS! TAPIS!**
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
**CHEZ LEVY,**
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur les Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargerons pas plus de [illegible] que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.
On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées de faire voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMeJ

ETABLIE EN 1782.
**COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES**
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
**Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.**
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W.B. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec. jan 92—1 an

**FRANTZ & OPITZ,**
**Horlogers et Joailliers,**
Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au
**No 17 DE LA RUE BOURBON,**
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon. 1er sept.

DENTISTES.

**C. E. KELLS & M. VIET,**
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre [illegible]
[illegible] des dents artificielles.

**G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,**
transfère ses bureaux du No 119 rue Canal au
No 167 de la même rue,
Près DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1892.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber [illegible] Médaille [illegible] récompense supérieure. 26 sept—

**Dr W. BILLE,**
Elève du professeur RICORD, de Paris.
BUREAU, 29 RUE ROYALE.
Maladies nerveuses, impuissance, spermatorrhée, pertes séminales, maladies des organes génito-urinaires (maladies secrètes) chez l'homme et la femme. Menstruations difficiles invariablement guéries. 15oct—1an

**L'INCENDIE**
De notre établissement aux Nos
14 à 22 RUE BARONNE,
Lundi, le 21 octobre,
N'affectera en rien les affaires de
**L. GRUNEWALD CO**
Limited.
Qui se continueront comme par le passé au No
**127 de la rue du Canal**

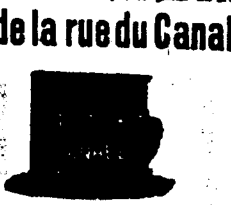

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Behmer, Behr, Mehlin, Fischer, Pease, Gloninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.
Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles. 24 janv—1 an

**A vendre**
A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Wetterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.
Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.
Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.
Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.
Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.
S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Bandet, propriétaire au Clos Vergnet, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

**Autres terrains à vendre.**
Les lots ci-dessus étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vergnet même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur. 26 oct—

**Dr J. B. PEREZ,**
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 91—1 an

**FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE**
Maison fondée en 1853.

**C. LAZARD & Cie**
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
**Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.**
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
25 oct 90—1 an—dim mer ven

AMUSEMENTS.

**THEATRE DE L'OPERA.**
Frédéric Maugé....Directeur.
Samedi soir, 19 nov., à 7 h. 30, 18me soirée fashionable de souscription.
Pour le début de Mons GLUCK, son grand succès à l'Opéra Comique de Paris,
CARMEN.
Don José, M. GLUCK; Escamillo, M. Dethurens; Carmen, Mme Nasat; Michaela, Mme Jon-Boyer. Rentrée de Mlle Lélia Rossi en grand ballet de 4me acte.
A la matinée populaire de grand opéra—Dimanche, 20 nov., à midi.
LES HUGUENOTS.
RAOUL DE NANGIS....M. RAYNAUD
Dimanche soir, { Les noces de Jeannette. { Les surprises du divorce.
15 nov—2f

**GRAND OPERA HOUSE.**
Ce soir et toute la semaine. Matinées, mercredi et samedi à 1 heure P. M.
Le Roi des Conjureurs,
HERRMANN, LE GRAND,
Dans sa représentation incomparable, incluant son grand mystère Chinois. YA-KO-YO.
Dimanche, 20 nov—R. E. GRAHAM. Larry the Lord. 13 nov—1f

**THEATRE DE WENGER.**
Coin Bourgogne et Douane.
Grande Représentation de
VAUDEVILLE.
TOUS LES SOIRS A 7 HEURES.
Matinées de Dimanche à 2 P. M.
ENTREE....15 CENTS
8nov—1m

AMUSEMENTS.

**THEATRE ST-CHARLES.**
Commençant Dimanche, 13 Novembre, et toute la Semaine. PRIX POPULAIRES. Les joyeux HENSHAW & TEN BROECK Représentant leur nouvelle comédie musicale THE NABOBS. Le tout entièrement nouveau. Nouvelles chansons. Nouvelles danses. Spécialités nouvelles. Jolies Filles. Comédiens dramatiques. Élégants Costumes. Matinées Mercredi et Samedi à midi. Dimanche, 20 Nov.—THE SPIDER & FLY. 15 nov—

**ACADEMIE DE MUSIQUE.**
Ce soir et toute la semaine. Matinées mercredi et samedi, à midi. La plus drôle de toutes les Comédies,
GLORIANA.
—Jouée par la—
Plus Forte Troupe de Comédie en Amérique. Une surprise instantanée et sans pareille.
Dimanche, 20 nov—A Kentucky Colonel. 15 nov—

**LEON QUEYROUZE & CO**
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS.
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
30 RUE TCHOUPITOULAS.

Nlle-Orléans, 11 novembre 1892.
LA RAISON SOCIALE—C. E. Berges & Co est dissoute ce jour d'un mutuel accord. M. E. Berges reste chargé de l'actif et des obligations de la maison.
C. E. BERGES, J. W. RUSS.
12 nov—3f en 10j

Aux Pilotes et Capitaines de steamers, navires et goélettes, lougres et autres embarcations naviguant dans les eaux du lac Pontchartrain, la Passe Manchac et la rivière Amite.
Avis est par le présent donné que le pont-levis régulier à la Passe Manchac sera fermé temporairement et jusqu'à nouvel ordre, commençant mercredi prochain le 5 octobre 1892, à 7 heures A. M., pour réparations, pendant lequel temps on se servira d'un pont levis temporaire de cinquante (50) pieds au sud du pont levis actuel, et l'on fera usage des mêmes signaux et des mêmes lumières employés jusqu'ici.
5 oct—

**Le Dr FORMENTO**
A transféré son bureau au coin des rues Canal et Bourbon, au dessus de la Pharmacie Chevrier. Entrée rue Bourbon, 5.
Consultation de 2 à 4 heures.
19 oct—1m

**W. G. Coyle & Cie.**
CHARBON COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
BUREAUX,
47 -- Rue Carondelet -- 47
1er sept—6 m dim merd jeud

**SOARDS'**
**1892—NEW ORLEANS**
**City Directory**
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez vos [illegible] immédiatement.

| | |
|---|---|
| City Directory (Directory de la ville) prix | $6 00 |
| Livre Bleu (Blue Book édition) | 2 00 |
| Directory Commercial (forme pamphlet) | 1 00 |
| Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) | 50 |

[illegible] toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
9 mars—1f

Etat Trimestriel
—DE LA—
**Banque des Citoyens**
De la Louisiane,
DEPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 octobre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Propriétés foncières | | $144,351 31 |
| Bons et actions | | 39,734 62 |
| Bons suspendus | | 58,788 17 |
| Prêts et escomptes | | 330,188 79 |
| Dû par banques et banquiers | 8,868 13 | 566,983 02 |
| Prêts sur demande | 25,744 55 | |
| Echange, étranger et local | 63,691 38 | |
| Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire | 190,669 39 | 316,395 29 |
| Total | | $1,085,238 30 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | $380,300 00 | |
| Profits indivis | 67,673 96 | $447,973 96 |
| Dû aux déposants | | 637,365 34 |
| Total | | $1,085,238 30 |

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.
Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, à savoir: cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-neuf dollars et trente-huit sous.
H. C. BOUCHER, ERNEST FRAGOS, J. LOMBARD.
1 nov—

Etat de situation
—DE LA—
**Banque Nationale Mutuelle**
A la Nouvelle-Orléans,
Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $722,493 97 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 4,097 45 |
| Bons des E.-U. ... bills et hypothèque | | 120,100 00 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 54,720,80 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 34,008,97 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 20,935 41 |
| Propriétés immobilières, meubles et installations | | 51,266 44 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 9,906 72 |
| Echange du Clearing House | 852,750 56 | |
| Bills d'autres banques | 6,662 00 | |
| Monnaie courante, fractionnelle (nickels compris) | 1,457 16 | |
| Espèces | 19,454 78 | |
| Billets legal tender | 98,561 00 | 172,268 56 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U. 5 pour cent de circulation | | 2,250 00 |
| Total | | $1,283,566 67 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 30,000 00 |
| Profits indivis | | 14,806 78 |
| Billets de banque en circulation | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | | 434 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèque | $682,657 90 | |
| Certificats de demande de dépôts | 8,713 09 | |
| Chèques certifiés | 10,439 18 | |
| Chèques du caissier en circulation | 1,796 34 | |
| Dû aux autres banques nationales | 8,751 35 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 30,411 30 | 742,769 97 |
| Billets et bills ré-escomptés | | 150,768 98 |
| Total | | $1,283,566 6 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Par'sse d'Orléans.
Moi, James J. Tarleton, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 5me jour d'octobre 1892.
R. B. TRIST, Notaire Public.
Correct—Attesté:
LLOYD R. COLEMAN, S. W. RAWLINS, SIMON E. MARX, Directeurs.

Etat de la situation
—DE LA—
**Banque Nationale Germania**
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,512,792 66 |
| Surtirages garantis et non garantis | | 12,230 00 |
| Bons des Etats Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, sécurités, etc. | | 66,096 08 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 96,807 00 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 13,542 13 |
| Dû par des banques et banquiers d'Etat | | 2,551 31 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 115,560 00 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 10,572 63 |
| Echanges pour le Clearing-house | $42,646 46 | |
| Billets d'autres banques | 8,319 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 162 32 | |
| Espèces | 15,900 00 | |
| Billets legal tender | 105,113 00 | 172,1?2 78 |
| Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé | | $200,000 00 |
| Fonds de surplus | | 200,000 00 |
| Profit, non divisé | | 75,299 47 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 43,895 00 |
| Dividendes non payées | | 1,505 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $1,140,779 94 | |
| Certificats de dépôt de demande | 5,685 00 | |
| Chèques certifiés | 335 10 | |
| Chèques du caissier en circulation | 3,790 77 | 1,150,590 81 |
| Dû à d'autres banques nationales | | 7,277 12 |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | | 1,537 41 |
| Notes et billets ré-escomptés | | 150,000 00 |
| Bills payables | | 60,000 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. MERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre 1892. BENJAMIN ORY, Notaire
Correct—Attesté
MAX SCHWARZ..., E. ABRAHAM, C. A. ..., Directeurs.

Etat de situation de la
**New Orleans National Bank,**
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $2,270,898 97 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 67,997 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Bons des Etats-Unis en main | | 1,000 00 |
| Actions, sécurités, etc. | | 763,863 75 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 468,306 79 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 66,306 98 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 11,847 62 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 96,616 52 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 16,367 73 |
| Chèques et autres items comptant | $1,210 94 | |
| Changes pour le Clearing-house | 160,801 78 | |
| Billets d'autres banques | 6,650 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 12,282 32 | |
| Espèces | 236,302 50 | |
| Billets legal tender | 45,000 00 | 463,297 34 |
| Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $4,304,647 45 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital-action payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 700,000 00 |
| Profits non divisés | | 137,835 37 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 34,500 00 |
| Dividendes non payés | | 1,500 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèque | $2,926,440 78 | |
| Certificats en demande des dépôts | 50,704 75 | |
| Chèques certifiés | 200 00 | |
| Chèques du caissier en circulation | 35,644 85 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 71,806 78 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 96,025 97 | 3,130,822 08 |
| Total | | $4,304,647 45 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 5me jour d'octobre 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attesté: C. H. HECK, SIGMUND KATZ, A. BALDWIN, Directeurs.